

Voyager sans soucis dans l'Union Européenne ?

Les clients United Telecom bénéficient des tarifs nationaux dans toute l'Union Européenne. Depuis le 1er juin 2017, United Telecom a réduit ses tarifs pour les appels, les SMS et l'internet mobile.

Depuis cette date, votre tarif national est d'application dans l'Union Européenne. Votre forfait national est depuis cette date également valable dans l'Union Européenne. Vous pouvez donc voyager sans vous soucier d'un impact sur votre facture.

Liste des pays concernés par les changements de tarifs précités:

Allemagne, Autriche, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe (Antilles Françaises), Guyane Française, Hongrie, Îles Aland (Finlande), Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Martinique (Antilles Françaises), Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Réunion (La), Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Barthélémy (Antilles Françaises), Saint-Martin (Antilles Françaises), Slovaquie, Slovénie et Suède.

Attention: Andorre, les Îles de Guernesey, Féroé, Jersey et de Man ainsi que Saint-Marin et la Suisse ne sont pas concernés: les tarifs roaming pour le reste du monde y sont d'application.